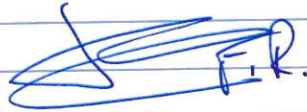


n° BERAUD Franck, 127 rue du Stade, 85150 venussault.
envoie un mail pour demander un changement de zonage de la
parcelle YD h2 (une partie).



n° FAVREAU Dominique, 64EG rue Pierre Brun, 85150 venussault.
demande que sa frange située sur la parcelle XC 29 au lieu-dit
de Louvinière puisse être aménagée en habitation.

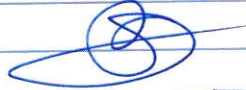


"Mission Arbres" est venue déposer deux pétitions (1 en ligne, l'autre
auprès des habitants) sur le même sujet. sur le thème de la protection
des arbres et des espaces boisés, ainsi que l'identification d'arbres re-
marquables.

Mme RONET Françoise

M^{me} DELAIRE Marie Sophie

Isabelle THAREAU



n° RENU Marie-Audrée, 14 rue de la Louvinière 85150 venussault,
se manifeste sur le zonage de la parcelle AX h2. cette parcelle est
classée en zone Ub.



Terminée le


18/11/23 à 13h00

Le Commissaire Enquêteur
Claude Mathieu



le 21/11/23 hème permanence de 14h00 à 17h30

Le Commissaire Enquêteur
Claude Mathieu



n° GUIGNAUD Michel, pour Madame Guignard Léone (née
Chabot) je constate que la parcelle YH13 est
classée en zone agricole. Nous regrettons ce classement
et demandons son classement en zone UB. Cette
parcelle était classée en zone constructible dans l'ancien
PLU son classement en zone A dans ce projet paraît
toutefois incompréhensible, notamment dans la définition
de l'enveloppe urbaine qui est maintenant incohérente et
manquant totalement d'homogénéité.



R. R32

Guillou André, Marcienne Boire,
le 24/11/2023
TERRAINS 49 et 51 rue Georges Clemenceau

R1

Nous sommes venus consulter le dossier de modification
du PLU et notamment la zone Guymier.
Nous constatons que mes terrains sont compris dans
une zone CAP avec une densification des fonds de parcelle.
Ces deux terrains sont grevés d'un secteur à préserver
la mise en scène de l'étang dans la forme bâtie, ce
que nous contestons.
Nous demandons à ce que cette zone naturelle ne greve
pas nos terrains en particulier la zone hachurée.

André Guillou

R33

M. VIERA DOS SANTOS, ho rue des Lilas.
se situe sur la parcelle AS 76 qui est en zon ub et plantée de
vieux chêne.

M. TRICHET Michel - SAS Groupe TRICHET
9-11. Allée de l'Industrie - La France - Venussault

R34

Après avoir été informé que l'extension prévue sur la
parcelle AVE de zone de la France, poserait un certain
nombre de polémiques dans le voisinage, je propose
comme alternative sur la parcelle ZA 33.

Michel Trichet

R

M. SAILLER Société K. INVEST.

R35

YK3379. La Bourzière
Je vous note que ces parcelles sont en zone A

R

Collectif "GRIVICO LA FRANCE" dépose une pétition, réunissant B. BELAUD
avec un groupe de 15 personnes environ,

R36

VERGUCHÉ Après l'adresser 85290 VENUSSAULT
prière de renseignements sur nos propriétés.

R37

R38

RODET Marianne - Réflexions sur le projet de contournement du
bourg de Venussault - Groupe d'habitants - *M. R. J.*

R39

Alternative au contournement

M^{re} DELAIRE Marie. le 24/11/23



R40

J'ai fait l'acquisition de la parcelle 7166
au Plessis, sur laquelle existe un hangar.
Je voudrais la restaurer afin d'y proposer
divers ateliers, décrit sur la pièce jointe.

le 24/11/23



Delaire Marie Sophie

R41

M^{re} BORDEAU depose un camion.



Fin de la permissivité le 24/11/2023 à 18h00



Le Commissaire Enquêteur
Claude Mathieu